

ACTIVITÉS DIVERSES

Nouvelles d'ici et de partout

Secours au Laos

Les contributions versées ou annoncées à la suite de l'appel lancé par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, d'entente avec la Croix-Rouge lao et le Comité international de la Croix-Rouge, en faveur des victimes du conflit au Laos atteignent maintenant une valeur d'environ 100.000 francs suisses. Un peu plus du tiers de cette somme comprend des contributions en nature ; le reste se compose de dons en espèces.

Les dons en espèces proviennent notamment des Sociétés de Croix-Rouge des pays suivants : Suède Fr.s. 4.195,— ; Luxembourg 3.000,— ; Royaume-Uni 6.017,— ; Canada 11.940,— ; Australie 4.830,— ; Afrique du Sud 1.800,— ; Norvège 6.019,— ; Liban 200,— ; Dahomey 170,— ; Amérique 20.150,— ; Thaïlande 1.656,30 ; Cambodge 1.234,— (remis à l'Ambassadeur du Laos à Pnom-Penh). D'autre part, le gouvernement australien a directement annoncé à M. André Durand, délégué général du CICR en Asie du Sud-Est, une contribution de Fr.s. 19.000,—.

Parmi les dons en nature, relevons les suivants : Croix-Rouge suédoise, 20.045 yards d'étoffe de coton, 350.000 tablettes de multivitamines, 2.000 kilos de savon, représentant au total une valeur de Fr.s. 25.000,—. Ces secours, envoyés directement par Hongkong sont déjà parvenus à la Croix-Rouge lao.

Croix-Rouge de la République du Vietnam, 500 kilos de savon (valeur Fr.s. 500,—) envoyés par voie terrestre de Saïgon au Laos.

Croix-Rouge allemande dans la République fédérale, 3.000.000 tablettes de multivitamines, d'une valeur de Fr.s. 10.700,—.

Croix-Rouge de la République de Corée, 10.000 tablettes de vitamines et médicaments divers, représentant une valeur totale de Fr.s. 2.000,—. Cet envoi est parvenu directement par voie aérienne de Séoul à la Croix-Rouge lao.

En outre, la pharmacie de l'Armée suisse a mis 200 kilos de poudre insecticide, d'une valeur de Fr.s. 500,— à la disposition du CICR pour son action au Laos. Pour sa part, le CICR a prélevé sur

ses stocks 30.000 paquets de cigarettes, d'une valeur de Fr.s. 15.000 pour les expédier à la Croix-Rouge lao.

M. A. Durand a fait imprimer à Vientiane des cartes de capture et des cartes de correspondance conformes aux prescriptions des Conventions de Genève (art. 70 et 71, III). Ces cartes sont notamment destinées aux Américains détenus par les autorités du Pathet Lao. Elles sont rédigées en langue anglaise et lao. M. Durand les a fait parvenir au prince Souphanouvong, chef du Pathet Lao, à Khang-Khay, pour qu'il les fasse remettre aux prisonniers.

Interruption des rapatriements de Coréens résidant au Japon

Le récent tremblement de terre qui a éprouvé une partie de l'archipel japonais, a eu pour effet d'interrompre momentanément les rapatriements de Coréens désireux de regagner leur pays d'origine sous le contrôle de la Croix-Rouge. Le port de Niigata, où ont lieu les départs à destination de la République populaire de Corée, fut particulièrement touché. Les départs pourront probablement reprendre prochainement.

Mission au Kwilu et au Kasai

M. G.C. Senn, délégué du CICR, a quitté Genève pour une nouvelle mission au Congo (Léopoldville). Après une prise de contact avec des représentants du nouveau gouvernement, il se rendra dans les régions troublées pour y déterminer les besoins éventuels et la possibilité d'assistance. A cet effet, il est parti en direction d'Albertville.

M. Senn, qui est accompagné d'un délégué-adjoint, M. Laurent Marti, continuera ensuite sa mission au Ruanda et en Rhodésie du Sud.

Au Soudan

Le délégué général du CICR en Afrique sub-équatoriale, M. Georg Hoffmann, vient d'accomplir une brève mission à Khartoum, au cours de laquelle il eut l'occasion de prendre contact avec les autorités du Soudan. Il a notamment étudié avec elles la question de la diffusion des Conventions de Genève. M. Hoffmann s'est également entretenu avec les dirigeants du Croissant-Rouge soudanais qui lui ont réservé un accueil chaleureux.

A Zanzibar

La *Revue internationale* a annoncé déjà que M. G. Hoffman, délégué général du CICR pour l'Afrique sub-équatoriale, s'était rendu à Zanzibar aux mois de février et mars derniers.

COMITÉ INTERNATIONAL

En juin, M. Hoffmann y a accompli une nouvelle mission. Il a pris contact avec les autorités et a été reçu par le premier ministre, le ministre de la Santé, le ministère des Affaires étrangères, ainsi que par le chef du département des prisons. Il a visité, en compagnie de M^{me} Adams et de M^{lle} Wood de la Croix-Rouge britannique, la prison centrale de Zanzibar. Il s'est également rendu en divers points de l'île où il a rencontré des groupes de réfugiés, a visité notamment un camp d'hébergement et s'est informé de leur situation à la suite des récents événements.

M. Hoffmann est retourné à Zanzibar au mois de juillet pour une brève mission.

En Australie

M. André Durand, délégué général du CICR pour l'Asie du Sud-Est, s'est rendu à Sydney, du 19 au 29 mai, pour participer au Forum des Croix-Rouges du Sud-Est asiatique. A cette occasion, il s'est entretenu avec de nombreux délégués de Sociétés nationales, de questions relatives à l'œuvre du CICR en faveur des détenus, des prisonniers de guerre, des réfugiés, des familles séparées par suite des conflits actuels ou anciens et à la diffusion des Conventions de Genève. La *Revue internationale* reviendra prochainement sur ce sujet.

Au Brésil

Le délégué honoraire du Comité international de la Croix-Rouge à Rio-de-Janeiro, M. Eric Haegler, a fait une troisième visite, en juillet, aux neuf représentants de la République populaire de Chine internés au Brésil à la suite du changement de régime intervenu le printemps dernier. C'est à la demande de la Croix-Rouge chinoise que le CICR est intervenu en faveur de ces neuf personnes que son délégué avait visitées le 6 mai et le 1^{er} juin.

M. Haegler leur avait remis des formules de messages familiaux en vingt-cinq mots. Les neuf premières formules qui lui ont été rendues après de longs délais et de nombreuses démarches, ont été envoyées à Pékin. Ces messages seront remis par la Croix-Rouge chinoise aux familles des neuf internés.

Visite au CICR

S.A.R. le prince Mechaal bin Abdul Aziz, émir de La Mecque, frère du roi Séoud et du prince héritier Feïçal, a rendu visite, en juillet, au Comité international à Genève. Il a été accueilli par M. Léopold Boissier, président du CICR, entouré de plusieurs colla-

borateurs de l'institution. Le prince Mechaal, qui était accompagné du Dr Rachad Pharaon, ambassadeur de l'Arabie séoudite à Paris et ancien ministre de la santé, et de M. O.W. Dejeni, chargé d'affaires à Berne, a témoigné un vif intérêt envers les activités humanitaires du CICR, particulièrement envers l'hôpital de campagne qui soigne les victimes de la guerre civile du Yémen et qui est installé non loin de la frontière séoudienne.

CONVENTIONS DE GENÈVE

Dans son numéro de juin dernier, la *Revue internationale* a annoncé la participation de la République du Niger aux Conventions de Genève du 12 août 1949, ce qui portait à cent, le nombre des pays expressément parties aux Conventions.

Deux autres pays d'Afrique ont également confirmé leur participation aux Conventions. Ce sont, le Rwanda, qui a déclaré les Conventions de Genève applicables à ce pays du fait de leur ratification antérieure par la Belgique, en 1952, et l'Uganda, dont la déclaration portant adhésion aux dites Conventions, prendra effet le 18 novembre 1964.

A ce jour, le nombre des Etats liés aux Conventions, par ratification, adhésion ou déclaration de continuité, s'élève à cent deux.
